

COMMUNIQUE DE PRESSE

Villejuif, le 12 février 2026

Les propositions des entreprises de Propreté pour simplifier la norme et développer emploi et compétitivité

La Fédération des Entreprises de Propreté, d'Hygiène et Services Associés (FEP) présente ce jour, aux parlementaires et aux médias, ses « 26 solutions » pour le Livre Bleu 2026 afin de répondre aux défis socio-économiques conjoncturels et structurels.

Cette année, l'accent est encore mis sur la nécessité de la simplification. L'examen du projet de loi de simplification de la vie économique ayant été suspendu par le gouvernement, le choc de simplification largement attendu peine à se concrétiser. Dans le même temps, notre secteur professionnel, à forte intensité de main-d'œuvre et intégrateur de publics notamment éloignés de l'emploi, connaît un besoin crucial de fluidité et de souplesse. C'est tout le sens des propositions de l'Axe 1, visant notamment à créer un guichet unique pour simplifier les démarches administratives des entreprises en évitant les redondances entre les différentes administrations et organismes de l'Etat (France Travail, OPCO...). Il s'agit également d'adapter un marché du travail trop complexe - en particulier sur le temps partiel. Il est proposé de reconduire l'expérimentation du CDD multi-remplacements pour accroître le pouvoir d'achat des salariés du secteur (métiers de la continuité économique et sociale), et de leur donner un accès prioritaire au logement social, à la garde d'enfants et à la mobilité (transport, vélo, co-voiturage...).

Au-delà d'un choc de simplification, comme le souligne François Leroux, Président de la FEP : « *Plus que jamais, pour assurer la pérennité de leur modèle économique, maintenir et créer de l'emploi dans les territoires, nos entreprises ont besoin de stabilité dans l'édiction de la norme et de nouveaux leviers pour faire face aux défis actuels et à venir* ». C'est tout l'enjeu de l'Axe 2 de nos solutions.

Les propositions visent d'une part, à conserver les dispositifs actuels d'allègement de charges notamment sur les premiers niveaux de rémunération (si une réforme devait être envisagée, elle doit être débattue lors des prochaines élections nationales après concertation impérative des secteurs concernés), d'autre part, à réduire le coût du travail qui a augmenté ces dernières années en rétablissant, par exemple, la contribution spéciale patronale applicable à la rupture conventionnelle et à la mise à la retraite au niveau de 2025.

Il est également important de soutenir la compétitivité des entreprises et leur capacité d'investissement. Cette dernière a été lourdement fragilisée par les surtaxes instaurées par le budget de l'Etat - malgré l'engagement du gouvernement à supprimer la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). De plus, les entreprises sont confrontées à des délais de paiement particulièrement longs notamment de leurs clients du secteur public hospitalier qui dépassant largement le délai de 50 jours. L'une de nos solutions vise à instaurer un délai de 30 jours maximum assortie d'une pénalité forfaitaire supplémentaire.

Enfin, autre enjeu majeur pour lequel nous nous mobilisons depuis plusieurs années : le développement du travail en continu et/ou en journée. S'agissant des marchés publics, la FEP propose de modifier le code de la commande publique afin d'ériger ce mode d'organisation des prestations en principe de référence (nouveaux marchés) et en réalisant une étude de faisabilité (en cas de passation de marché avec reprise du personnel), en associant l'ensemble des parties prenantes.

Autant de propositions pour lesquelles François Leroux appelle « *les décideurs publics à apporter leur soutien afin solutionner durablement nos problématiques sectorielles et servicielles pour favoriser l'emploi, l'inclusion et la compétitivité de nos entreprises* ».

Le secteur de la Propreté et de l'Hygiène rassemble près de 15 500 entreprises d'au moins un salarié et plus de 600 000 emplois pour un chiffre d'affaires de plus de 21 milliards d'euros. La Fédération des Entreprises de Propreté, d'Hygiène et Services Associés (FEP), est la principale organisation patronale représentative et regroupant des TPE, PME et grandes entreprises employant 70% des effectifs de la branche.

Fédération des Entreprises de Propreté, d'Hygiène et Services Associés (FEP)

34 boulevard Maxime Gorki – 94808 Villejuif cedex

www.monde-proprete.com

Contact presse : Florian BUNOUST-BECQUES - Tél : 07 76 92 38 81 / E-mail : relationspubliques@gie-monde-proprete.com
Association déclarée le 19 juillet 1966 sous le n°66 10 67 – Membre de la Fédération Européenne du Nettoyage Industriel (EFCI)